




Communauté métropolitaine de Montréal

RÉSEAU ARTÉRIEL MÉTROPOLITAIN

Classification des voies de circulation désignées

- Voie de classe 1
- Voie de classe 2
- Voie de classe 3

----- Limite de municipalité



GDQ Réseau Géobase : AQRéseau version AQ20120501 (1er mai 2012) fournie par AdressesQuébec

N.B. L'annexe A du règlement 2013-59 contient la description détaillée des artères désignées. Dans l'éventualité d'une différence entre cette carte et l'annexe A, l'annexe A prévaut.

Cette carte n'a pas de valeur officielle.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-59 SUR L'IDENTIFICATION DU RÉSEAU ARTÉRIEL MÉTROPOLITAIN

